



comité cantonal ape-Vaud
avenue de Rumine 2
1005 Lausanne
tél 021 341 90 77
fax 021 341 90 79
contact@ape-vaud.ch
www.ape-vaud.ch

bulletin.

association vaudoise des parents d'élèves
no 130 • juin 2004

Ecole : qui tire les ficelles ?

édito	1
évaluation, évolution...	2
dossier: école, qui tire les ficelles?	3-7
revue de presse	8
actualités	9
chronique canine	10
par monts et par mots	11
idées d'été	12

édito

Les conséquences de nos choix

Est-il de la compétence de nos politiciens de décider des lignes pédagogiques à appliquer dans l'instruction publique? En tant que citoyen est-il de notre ressort et possédons-nous l'ensemble des connaissances qui nous permettent d'approuver les choix politiques?

Ne vous est-il jamais arrivé à l'heure d'une votation d'hésiter entre le oui ou le non?

L'affectif nous dicte parfois un choix qui simultanément est contredit par une analyse raisonnable de l'enjeu d'un scrutin. Cela nous conduit à une évidence, c'est que l'issue de la votation ne saura nous confirmer du bien fondé de notre choix et que parfois, seuls des spécialistes seraient véritablement aptes à prendre une décision.

C'est aussi le cas pour l'initiative "Des notes pour une école transparente", qui a pour seul mérite celui d'avoir soulevé un débat, débat très passionnel parfois, puisque tout un chacun se sent concerné par l'école.

Les conséquences de cette initiative sont aussi de ralentir la mise en œuvre d'une réforme, de déstabiliser les enseignants et les familles, mais aussi d'engendrer un coût supplémentaire et non négligeable, à charge des citoyens bien sûr.

Alors que les sociologues et pédagogues s'accordent à démontrer sans dogmatisme combien il est essentiel de donner à chaque élève une égalité dans l'accès "aux savoirs" et de modifier nos approches et méthodes

d'enseignement, une partie du monde politique, relayé par les médias, s'obstine à vouloir revenir à des méthodes ancestrales qui ne tiennent pas compte de l'évolution de notre société.

Devons-nous subir une forme d'autocratie politique à l'heure des coupes budgétaires, de la déliquescence croissante?

Non! L'apé ne peut que réaffirmer son soutien à une école qui applique des méthodes transversales¹, qui fournit des outils aux élèves pour leur permettre d'être autonomes, capables de discernement, plutôt qu'une école (et un monde politique) qui ne favoriserait que la note et une sélection précoce au détriment du "sens de l'apprentissage" et aussi du "plaisir d'apprendre" notions fondamentales et malheureusement encore trop abstraites.

Nous souhaitons une école qui forme des citoyens critiques et responsables, une école qui favorise l'écoute et le respect, une école ouverte sur le monde. Est-ce vraiment trop demander?

Motivations économiques et électorales, diverses stratégies et projets de sociétés sont autant de facettes cachées au public lors de décisions politique, d'initiatives, voire de référendum.

Soyons vigilants dans nos décisions, le monde politique n'a pas toujours raison, ou alors la raison a sa logique que la logique ignore...

RS

¹ qui permet d'aborder plusieurs sujets et thèmes au travers d'une seule discipline (par exemple, découvrir les peuples du monde au travers des cours de français, d'histoire, de géographie et de mathématiques).





Initiative et contre-projet sur les notes... ça valse !

Les intentions du contre-projet :

"Pour que l'école progresse sur le chemin de la transparence, il ne suffit pas d'instituer les notes comme seul vecteur de l'information. Des indicateurs plus nuancés doivent être envisagés afin que les parents, les politiques et le grand public puissent régulièrement disposer de données variées renseignant aussi sur l'état général du système scolaire".

"Le conseil d'Etat a fondé le contre-projet sur les principes suivants : la transparence, l'accessibilité, la cohérence, la lisibilité et la compatibilité avec les travaux du groupe romand d'évaluation du travail de l'élève (GRETEL)." (Extraits de l'exposé des motifs du contre projet, p.11).

Petite leçon d'éducation civique...

Le contre-projet du DFJ a été adopté par le Conseil d'Etat. Il est maintenant soumis aux députés du Grand Conseil. Ceux-ci auront le choix :

1. d'accepter l'initiative - dans ce cas les articles de loi qu'elle propose entrent en vigueur sans que le peuple ait à se prononcer ;
2. d'accepter le contre-projet tel quel ;
3. d'amender (modifier) le contre-projet.

Dans les cas 2 et 3, le peuple aura à trancher entre l'initiative et le contre-projet (votations prévues le 28 novembre 2004). Il y a un quatrième cas de figure : les initiants peuvent décider de retirer leur initiative, au profit du contre-projet. En ce cas il n'y aura pas de votation, le texte du contre-projet entrera en vigueur tel qu'approuvé par le Grand Conseil. Les débats parlementaires devraient avoir lieu avant les vacances et les initiants ont jusqu'au 20 octobre pour annoncer s'ils retirent ou non leur initiative.

Dans un premier temps, il s'agit donc de convaincre les députés... si vous en connaissez, à vous aussi d'agir ! De son côté, une délégation de l'apé-vaud a rencontré la commission ad hoc chargée de donner son préavis aux députés. **L'apé a affirmé que l'évaluation doit en priorité servir à soutenir, appuyer et stimuler la progression de l'élève dans ses apprentissages, ce qui figure dans le contre-projet.**

Vous souhaitez fonder votre opinion :

- L'apé-vaud a organisé 4 forums publics au cours desquels elle a mis l'école en question. A cette occasion, l'apé-vaud a édité 4 cahiers rapportant les propos des principaux orateurs de ces forums. Nous vous faisons volontiers parvenir ces cahiers en échange d'une enveloppe A4 déjà timbrée et adressée à votre nom.
- De son côté, le DFJ a également ouvert la discussion aux associations partenaires de l'école, et au public, lors des forums de Montreux. Dossier accessible sur le site www.dfj.vd.ch. Le projet de loi et l'exposé des motifs peuvent être consultés sous www.dfj.vd.ch/dgeo > "Contre-projet à l'initiative". Nous vous en recommandons la lecture. Facile d'accès, ce document précise bien les intentions du contre-projet.
- La FAPERT -Fédération des APE de suisse Romande et du Tessin- a organisé une journée à Lausanne : quelle évaluation voulons-nous pour quelle école ? Consultez les textes de Walther Tessaro, Laurent Feuz, et Gérard Gagnebin sur le site de la FAPERT www.fapert.ch > "événements".
- L'apé a pris position dans le cadre de la consultation sur l'avant-projet du contre-projet en se fondant sur la résolution votée lors de l'AG extraordinaire en septembre 2003 (voir bulletin 128, p. 2). La réponse du comité cantonal à la consultation est disponible sur le site www.ape-vaud.ch.

Ecole : qui tire les ficelles ?

De nos jours, on ne peut plus parler école entre parents d'élèves sans forcément s'affronter sur les enjeux du moment : notes ou évaluations en primaire, introduction de l'allemand ou de l'anglais comme 1ère langue... Toutes ces options sont des décisions politiques, prises par des élus. Décisions sur lesquelles nous autres, parents d'élèves, n'avons aucune influence. Du moins le croyons-nous. Mais ce n'est qu'une apparence, car dans un contexte démocratique tel que le nôtre, le poids des citoyens n'est pas négligeable. Eclairage.

La critique de l'école est une des grandes constantes de son histoire. Depuis l'introduction de l'école laïque et obligatoire dans nos contrées, celle-ci n'a cessé de se transformer, de se réformer, sous la pression des enseignants, des parents d'élèves, de l'économie et/ou de la politique. Tant et si bien qu'aujourd'hui les attentes du public envers l'école sont grandes et qu'on remet en question les options choisies pour un oui ou pour un non. Après une votation fédérale, les résultats mettent en évidence la barrière de rösti ? Il faut absolument que nos petits écoliers apprennent l'allemand dès leur plus jeune âge. Le village global est à nos portes ? Chaque salle de classe doit être branchée sur internet. Les adolescents ne lisent plus ? Il faut à tout prix réformer la méthode de lecture, etc.

Mais qui au fond devrait décider des changements nécessaires pour l'école ? Les milieux économiques (qui sont au bout de la chaîne scolaire), les enseignants (spécialistes de la pédagogie), les parents d'élèves ou les élèves eux-mêmes (usagers de l'école) ? Dans un état démocratique tel que le nôtre, la décision finale revient toujours entre les mains du monde politique. Pourquoi ? N'y a-t-il pas d'autres issues ?

Sans vouloir refaire toute l'histoire de l'école, il est nécessaire de revenir un peu en arrière. Ce qui nous permettra de constater qu'à l'origine de l'école laïque, obligatoire et gratuite, on trouve les milieux économiques.



Au XVIIIe et XIXe siècle, la révolution industrielle a favorisé la démocratisation de l'école. Les industriels ont besoin de main d'œuvre, certes, mais de main d'œuvre avec un minimum de bagage scolaire, capable de faire fonctionner (et de réparer) des machines de plus en plus complexes. L'instauration d'un enseignement laïque et obligatoire répondait alors probablement plus aux besoins économiques de l'industrialisation qu'à une nouvelle pédagogie qui aurait été le fruit d'une volonté politique d'offrir à chacun, quel que soit son statut social, la possibilité de se développer selon ses goûts et ses aptitudes réelles. Au XIXème siècle, l'école devait être utilitaire.

Au fil du temps, sa vocation a changé, et dès la 2ème moitié du XXème siècle, on s'est demandé à qui l'école devait profiter. Cette nouvelle approche plus sociologique qu'économique, se base désormais sur la notion d'égalité des chances face à l'éducation et elle est éminemment politique.

La troisième étape de cette approche de l'école peut déjà être observée aux USA par exemple, où l'on assiste à une explosion des écoles gérées de manière autonome, subventionnées par l'Etat et orientées exclusivement sur les résultats (voir encadré). On observe ainsi un glissement d'une approche centrée sur les besoins des enfants, vers une approche centrée sur les performances. L'école en Suisse n'a fort heureusement pas encore pris ce tournant.

Du coup, on comprend mieux pourquoi certaines tentatives de réforme scolaire font l'objet d'une lutte partisane, d'autant plus acharnée que l'éducation peut apparaître comme un moyen de conservation et de renforcement du pouvoir ou comme un instrument du changement social. L'école représente donc un enjeu économique et social considérable.



Quand l'économie s'intéresse à l'éducation

Au niveau économique justement, la qualification de la main d'œuvre joue un rôle de plus en plus stratégique. Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter les employeurs se plaindre du niveau scolaire (toujours "lamentable") des jeunes apprentis. De nos jours, l'avenir économique d'un pays ne se mesure plus à la sueur du front ni à la force des bras mais à la puissance des cerveaux.

Derrière ceux qui critiquent l'école et ses méthodes, les jugeant inadaptées, on aperçoit de plus en plus de représentants des milieux économiques. Les exigences sans cesse changeantes des entreprises et les modifications rapides de la situation sur le marché de l'emploi rendent difficile une adaptation en profondeur du contenu de l'enseignement, qui évolue à un rythme différent.

L'école est évidemment sollicitée par cette évolution et ne peut pas ignorer les inquiétudes des élèves et de leurs parents devant l'évolution de l'emploi et du chômage. Ce n'est pas par hasard d'ailleurs que les parlements de presque tous les pays industrialisés et cantons suisses ont reformulé les finalités de leur école publique dans ce sens au cours des dernières années.

Pour s'adapter, l'école tend donc à vouloir former des têtes bien faites, plutôt que bien pleines, capables d'adaptation, quel que soit le contexte économique du moment. L'homme de demain devra être autonome et socialement compétent, savoir comprendre et intégrer différents points de vue et se remettre en question. Le savoir-être prendra une place de plus en plus importante.

Paradoxalement, à écouter les employeurs, on aurait tendance à croire qu'ils réclament plutôt un retour à la bonne vieille méthode de grand-papa, à une école où les

jeunes apprendraient les bases pour savoir lire, écrire et compter, plutôt que les nuances des arts visuels, de la couture ou du grec ancien. Une seule chose est claire : l'économie ne peut désormais avoir seule son mot à dire, comme elle a pu le faire au XVIII^{ème} siècle.

Des parents d'élèves plus critiques

Et les parents d'élèves ? Principaux usagers de l'école (au travers de leurs enfants), les parents d'élèves subissent au jour le jour les effets parfois inattendus de telle nouvelle méthode, tentent de comprendre le sens et la logique de l'évaluation formative, certificative ou informative... Et ont parfois l'impression d'être des cobayes et de subir une réforme sans avoir droit au chapitre.

Paradoxe de l'évolution de l'école, au fil des ans elle a contribué à la création d'une génération de parents d'élèves mieux formée, plus critique et plus exigeante en ce qui concerne la qualité et, de plus en plus, aussi en matière de coûts et de transparence.

Quelle place revient aux usagers dans l'appréciation de la qualité d'un service? Sur le marché, la qualité d'un service se mesure à la satisfaction de ses usagers, mais cela n'est pas le cas dans une institution publique.

Les enfants, surtout s'ils sont très jeunes et pas très portés sur l'école, peuvent difficilement juger de la qualité de l'enseignement qui leur est dispensé. C'est donc à nous, leurs parents, de les représenter et de faire valoir notre avis. Mais comment ? Soyons réalistes d'abord : il y a autant d'opinions sur l'école que de parents d'élèves, selon notre degré d'implication ou les expériences (heureuses et malheureuses) faites avec nos enfants.

Ecoles autonomes aux USA

Vive la pédagogie orientée sur les résultats

C'est le gouvernement Reagan qui donna la possibilité aux parents américains d'organiser et de gérer des écoles de manière autonome. Renonçant à opérer une réforme globale de la scolarité, le gouvernement se déchargea de ce fardeau sur l'économie privée, qui n'attendait que cela.

Le scénario est simple : un groupe de parents se réunit, trouve des locaux, un directeur d'école et le tour est joué. Le directeur n'a qu'à conclure un partenariat avec une firme spécialisée dans la gestion scolaire. Celle-ci se charge ensuite de tout : trouver et engager des enseignants, élaborer le programme scolaire (standardisé pour toutes les écoles qu'elle gère) et surtout déposer une demande de subvention auprès des pouvoirs publics. Pour chaque élève pris en charge, la firme touche, selon l'Etat, environ 5'800 à 6'000 dollars par an.

La firme propose un paquet de mesures qui règle toute la vie de l'école : organisation, programme des cours, direction. Les enseignants sont soigneusement choisis : de préférence jeunes et sans expérience (la firme les formera à sa propre méthode) et surtout, non syndiqués. Rien n'est laissé au hasard.

La reconduction de la subvention dépendant d'un examen annuel portant exclusivement sur les mathématiques et l'anglais, ces écoles ont tout naturellement tendance à mettre un accent très important sur ces deux matières, au détriment d'autres. Le résultat des examens permet également de faire pression sur le corps enseignant et de lui demander des comptes si les performances des élèves sont inférieures à la moyenne. Dans ces écoles, peu de place aux mesures de soutien des élèves en difficulté : cela coûte cher et l'objectif final de la méthode est tout de même de dégager un certain bénéfice pour l'entreprise de formation. Voilà où on en arrive, quand un Etat démocratique choisit de se délester des soucis d'une réforme scolaire sur l'économie privée. On passe d'une école centrée sur les besoins de l'élève à un enseignement presque exclusivement axé sur les résultats. D'une école étatique à une école gérée par les lois de l'économie de marché, sur laquelle les citoyens ont bien peu d'influence. CQFD.

Source : Conférence de Gita Steiner-Khamsi : " Origines et conséquences des réformes des systèmes de formation ", in Services publics, n° 1-4, janvier à mars 1999.

Et puis l'influence des mieux lotis ne risque-t-elle pas surtout de jouer en leur propre faveur ? Soyons honnêtes, y'a-t-il dans nos rangs beaucoup de parents d'élèves d'origine kosovar, sri-lankaise, yougoslave, congolaise ou même portugaise ? Nous ne devons jamais perdre de vue que nous représentons tous les élèves de l'école publique et pas seulement nos propres enfants. Le principe de solidarité doit s'appliquer dans ce domaine aussi, sous peine de ne plus être crédible. Les associations de parents d'élèves doivent aussi parler pour les sans-voix, pour ceux qui ne s'expriment jamais ou ne peuvent le faire démocratiquement, car, malgré une parfaite intégration sociale, ils n'ont pas la citoyenneté suisse.

Pourtant, la réputation des maîtres et des écoles dépend aussi de la satisfaction des élèves et des parents, mais ceux-ci disposent de peu de ressources en cas d'insatisfaction: le principe de la carte scolaire ne leur laisse en général ni le choix de l'école ni celui des maîtres, et les voies de recours sont internes à la structure hiérarchique du système scolaire.

On reconnaît heureusement davantage aujourd'hui la nécessité d'obtenir la participation des élèves (et de leurs parents) à l'action pédagogique. Ce qui suppose, si ce n'est la satisfaction du résultat du travail scolaire à chaque fois, du moins l'adhésion aux conditions de ce travail et à son sens.

De ce fait, la création des conseils d'établissements, si ceux-ci tiennent leurs promesses, devrait permettre une plus grande implication de tous les acteurs de l'école sur son devenir concret et son organisation au niveau local, remplaçant des commissions scolaires caduques, au sein desquelles seuls les acteurs du monde politique et pédagogique avaient leur mot à dire. L'école vaudoise propose ici à tous les parents d'élèves, que nous soyons citoyens de ce pays ou non, une occasion formidable de participer à la vie scolaire que nous ne devons pas laisser passer.

La réforme du système scolaire, telle que voulue par les concepteurs d'EVM va dans le bon sens, mais on y observe des peurs et des résistances, une tension réelle entre tradition et renouveau. Et ceci tout autant du côté des enseignants que des parents d'élèves. La difficulté vient aussi du fait que chacun ne voit souvent que le bout de terrain qui le concerne, et jamais le chantier dont il fait partie. Il faut donc continuer sans cesse à faire valoir nos points de vue respectifs, à la faveur du débat démocratique.

Le devenir de l'école doit rester l'apanage de la politique

Une des options historiques fondamentales des sociétés nationales modernes a été, au siècle passé, de confier les décisions en matière d'école et d'éducation, outre aux familles, à la régulation du monde politique plutôt qu'à celle du marché.

L'école est l'apanage du pouvoir politique démocratique. Vu les enjeux en cause, elle doit le rester, parce que (selon W. Hutmacher):

- l'action éducative porte à long terme ; derrière l'idéal d'homme et de femme se profile un projet de société, dont chacun doit pouvoir décider ;
- éduquer c'est exercer une influence sur la vision du monde d'autrui ; l'existence même de l'école instaure un partage de ce pouvoir avec les familles, entre lesquelles seul le débat démocratique peut trancher les divergences d'orientation, au nom du bien commun ;
- l'école a une fonction centrale et croissante de redistribution de ressources, de chances de vie et de destinées sociales.

Les conditions du débat démocratique

Pour toutes ces raisons, on ne peut pas laisser les décisions en matière éducative aux mains des intérêts privés. Que ces intérêts soient ceux de l'économie, des parents d'élèves ou des enseignants. L'école est un gigantesque chantier et tous les points de vue sont importants pour le faire avancer. La démocratie est donc la seule option possible. C'est le choix de l'égalité, mais aussi de la difficulté. Car dans une société qui change en permanence, le débat sur l'école, sur sa mission, son mode de fonctionnement et ses résultats devient permanent. De ce fait, il ne faut cesser d'informer pour permettre à chacun d'apprécier l'opportunité des décisions prises, le degré de réalisation du projet et l'éventuelle nécessité d'une réorientation, exigence de transparence à laquelle l'état et l'école sont malheureusement encore peu habitués. Il faut aussi accepter que, de plus en plus, toute décision démocratique soit une solution de compromis et admettre que cette décision soit légitime à un moment donné, mais qu'elle puisse être contestée dans un prochain cycle politique. Il s'agit aussi de reconnaître la légitimité de tous les avis et d'accepter notamment que dans le débat politique s'expriment toutes les logiques, de gauche et de droite, humanistes, culturelles ou sociales, voire économiques.

Le poids politique des parents d'élèves

Il faut enfin que les parents d'élèves prennent conscience de leur poids politique. En tant qu'association bien sûr, mais également en tant qu'individus. Il y a, au sommet de la pyramide, tout un travail de lobbying à faire, des pressions à exercer, des députés à convaincre, notre point de vue à défendre, dans la presse aussi. C'est pour cela que notre

Dans une société en rapide évolution, l'école doit s'adapter

Dans notre société, les rapports aux choses et aux gens changent dorénavant plusieurs fois au cours d'une même génération et parfois à une vitesse vertigineuse. Pour s'en convaincre, prenons l'exemple des moyens de communication. Quand nos grands-parents sont nés, on connaissait le livre, le journal, le télégraphe, la poste. Au cours de leur vie, ils ont vu débarquer dans leur foyer (ou celui de leurs petits-enfants), le téléphone, la radio, l'ordinateur, la TV, le fax, l'ordinateur, Internet, le téléphone mobile, la vidéo-conférence, le livre électronique, etc. Chacune de ces technologies s'est diffusée et imposée à large échelle plus rapidement que la précédente et chacune a transformé assez fondamentalement les conditions et les méthodes de travail aussi bien que les conditions de vie des familles. On peut appliquer sans difficultés l'exemple à d'autres domaines (organisation du travail, rapports hommes-femmes, sexualité, etc.)

L'évolution est si rapide qu'un nombre croissant de jeunes enseignants disent ne plus reconnaître le monde et les références de leurs élèves de 14-16 ans. Plus personne ne peut prétendre éduquer pour la vie, parce que le futur n'a pas de contours clairs. Certains spécialistes affirment que la moitié des professions qui seront exercées dans vingt ans n'existent pas encore aujourd'hui. De ce fait, sans connaître le but à atteindre précisément, il est difficile d'avancer et de savoir exactement quelles connaissances seront utiles à nos enfants dans 10 ans et lesquelles ne le seront pas.

C'est pourquoi les pédagogues proposent non plus seulement d'apporter le savoir, mais de travailler sur le savoir-être. L'homme de demain devra être autonome et socialement compétent, savoir comprendre et intégrer différents points de vue et se remettre en question. Le savoir-être prend une place de plus en plus importante dans l'école d'aujourd'hui, n'en déplaisent à ses détracteurs. (vgl, d'après un exemple de W. Hutmacher).

association existe, et qu'en tant que telle, elle est apolitique et défend d'abord une école équitable pour tous et tournée vers l'avenir, plutôt que des idées partisans.

Mais au pied de la pyramide, nous autres, parents d'élèves, devons être conscients du poids de certains d'entre nous, de ceux qui sont citoyens de ce pays, électeur et électrice. Pétition, initiatives, référendum sont des outils que nous ne devons pas hésiter à utiliser, sans négliger le poids des élections. Au fond, ces députés qui prennent des décisions, ne sont rien d'autres que nos représentants, ceux que nous avons choisi pour décider à notre place. A la veille d'élections (cantonales ou fédérales), il serait peut-être bon que les associations de parents d'élèves publient, comme le font les défenseurs de l'environnement, les locataires ou les consommateurs, une liste des positions défendues par nos élus, ce qu'ils ont voté à telle ou telle occasion. Ainsi, le choix serait plus facile et nos positions peut-être mieux défendues à l'avenir. Après tout, l'apé, ce sont 5'500 familles vaudoises, concernées par l'école et, de ce fait, par les décisions prises à son sujet.

L'argent, nerf de la guerre

Et si à nos yeux de parents d'élèves l'éducation n'a pas de prix, elle a un coût et c'est justement là où le bât blesse, à l'heure où les cantons (Vaud ne faisant pas exception) doivent faire face à des déficits abyssaux. Dans le contexte actuel de crise financière, le risque est grand que l'Etat se débarrasse de tâches éducatives

jugées peu prioritaires ou en rende l'accès payant (écoles enfantines, université). C'est la porte ouverte à l'industrie privée de la formation qui, comme c'est déjà le cas aux USA, mettra sur pied des jardins d'enfants privés, des filières de formation universitaires, que seuls les plus nantis pourront s'offrir. A nous de rester attentifs et de lutter pour que le budget de l'école (le poste le plus important du budget cantonal : comme il est tentant de puiser dans le plus gros montant !) ne soit pas celui où l'on puise quand tout va mal. L'éducation est le seul domaine où un retour sur investissement est garanti... A l'heure de la crise boursière, nos élus entendront-ils le message ? Sauront-ils rester visionnaires plutôt que l'œil rivé sur le porte-monnaie de l'Etat ?

Vers un partage des compétences

On doit aujourd'hui aussi se demander sérieusement ce qui doit être décidé au niveau du parlement, à celui du gouvernement, des établissements, des enseignants, des parents, des élèves. Hélas, la question paraît plus simple que ne le sont les réponses. Le Conseil d'Etat a déjà apporté des éléments intéressants au niveau du partage des compétences des uns et des autres (enveloppes pédagogiques, conseils d'établissement, etc.), mais on peine parfois à transformer les belles intentions sur le terrain. Là aussi, nous, parents d'élèves (et citoyens), devons rester vigilants.

FGL

Bibliographie :

- Walo Hutmacher : " Mondialisation, démocratie et école d'Etat ", conférence tenue lors du 39ème Congrès du Syndicat des enseignants romands (SER), Yverdon - 19 juin 1999. L'auteur de ce dossier a largement puisé dans cet article essentiel, avec l'autorisation de l'auteur.
- Olivier Maulini : " Chaque société a l'école qu'elle mérite (et réciproquement) ", in L'Educateur, 1/1998.
- Gérard Bober : " Les responsabilités du politique ", in L'Educateur, 7, octobre 1991.
- Marian Stepczynski : " Réformes scolaires et besoins économiques ", in L'Educateur, 7, octobre 1991.

Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques Des pédagogues au service du politique

Au début 1999, le Département de la Formation et de la Jeunesse (DFJ) a mis en place un dispositif pour évaluer comment et dans quelle mesure l'école vaudoise en transformation atteint ses objectifs. L'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (en abrégé URSP) a entre autres pour mission de fournir des informations et des analyses sur le système scolaire et ses innovations pédagogiques, en particulier celles qui sont actuellement liées à EVM. Son directeur, Alex Blanchet, a accepté de nous éclairer sur la mission de l'URSP et sur son rôle de courroie de transmission entre les pôles politiques et pédagogiques de l'école vaudoise. Laissons-lui la parole :

En tant qu'unité de recherche d'aide au pilotage, nous sommes effectivement à l'articulation du scientifique et du politique. Notre mission est de fournir au politique des informations utiles, des analyses et des recommandations, sans évidemment nous substituer à lui au moment de la décision. L'influence que nous pouvons avoir est donc médiante et très variable selon les domaines en question.

Un outil au service du DFJ

Les mandats de recherche nous sont attribués par le Conseil de direction de l'URSP qui comprend les chefs de service du DFJ intéressés par nos recherches. Ceux-ci peuvent formuler des questions, des demandes. Nous élaborons ensuite un projet de mandat qui est soumis au Conseil de direction pour approbation. Il n'est pas rare que nous nous saisissons d'un objet de recherche en raison de son évidente actualité.

Les résultats de nos recherches sont publiés sous l'égide du DFJ, mais le contenu reste de la responsabilité du chercheur. Le DFJ s'engage donc à publier les résultats des recherches dans le respect de l'indépendance scientifique des chercheurs, mais il peut, s'il le souhaite, différer le moment de leur publication ou en limiter la diffusion (mesures qui doivent être maniées avec prudence et n'ont encore jamais été utilisées). Généralement, nous diffusons largement nos résultats (établissements, formateurs, institutions de recherche, bibliothèques, etc.).

Suggérer des solutions

Nous essayons de formuler, au terme de chaque recherche, des recommandations utiles au système scolaire. Les décisions sont du domaine politique. Nous ne pouvons donc que suggérer des solutions, des démarches et préciser des choix à faire. Nous n'avons pas de contrôle ensuite sur la manière dont sont prises en considération nos recommandations. Nous discutons de nos résultats avec les responsables scolaires, mais ensuite beaucoup de facteurs interviennent pour arriver à une décision politique. Par

exemple, en ce qui concerne le contre-projet à l'initiative libérale sur les notes, les personnes en charge d'élaborer ce contre-projet sont venues discuter des résultats de l'enquête effectuée auprès des enseignants (Bilan EVM). Mais bien d'autres considérations interviennent ensuite pour fixer les contours exacts de la proposition. La recherche ne peut pas se substituer à des décisions d'ordre politique, pas plus qu'il n'est possible de fonder une politique sur des sondages, ... ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas en tenir compte.

Préserver le dialogue

Les rapports entre école et politique sont difficiles, mais il est normal que les choix de société qui s'expriment par l'école soient débattus sur la place publique. On peut regretter certaines simplifications, évidemment, mais c'est le propre du jeu démocratique. A propos de l'évaluation, par exemple, je trouve positif qu'un débat ait lieu dans un moment où se désagrègent beaucoup de références culturelles et sociales dans nombre de domaines. Sans confiance réciproque entre partenaires, il n'y a pas de société qui fonctionne. Que les positions soient diverses et qu'un compromis doive être négocié n'est pas surprenant. Les chercheurs, pas plus que les autres citoyens, ne sont unanimes sur ce sujet : si beaucoup de recherches ont montré que l'évaluation formative était efficace, aucune n'a prouvé, à ma connaissance, que les appréciations étaient meilleures que les notes. Comme souvent, le nombre de paramètres en jeu est très important. Il faut donc rester modeste et circonspect. Même si la recherche établissait qu'une chose est bonne (ou mauvaise, comme le redoublement par exemple), il ne servirait à rien de l'imposer. Si elle ne correspond pas aux conceptions et à la culture des acteurs du système, elle produit en général autant d'effets indésirables que souhaités. Le processus de transformation ne peut qu'être lent, et il faut l'alimenter sans cesse. C'est donc avant tout le dialogue, basé sur des faits établis et des choix bien mis en perspective, qu'il faut préserver.

Harmoniser les systèmes scolaires

La Suisse doit harmoniser son système de formation, améliorer sa compétitivité et faciliter la mobilité. Pour ce faire, la Commission de l'éducation du Conseil national et la Conférence des cantons proposent de modifier la Constitution et de renforcer le rôle de la Confédération. Le réaménagement est proposé en consultation jusqu'au 15 octobre. Le but est de mettre en place un espace éducatif suisse "homogène, d'un haut niveau de qualité et qui couvre l'ensemble du territoire". Dans la ligne de mire, rien de très sorcier : l'harmonisation de la durée des niveaux d'enseignement et des conditions de passages de l'un à l'autre, et la reconnaissance des diplômes. La Confédération pourrait être appelée à intervenir pour atteindre cette harmonisation, mais les cantons n'accepteront probablement son ingérence que de manière subsidiaire.

"24 Heures", 15-16 mai 2004

Lutter contre la pauvreté ? Encore faut-il le vouloir !

Une étude publiée en mai par l'œuvre d'entraide Caritas est sans équivoque : une personne mal formée en subira les conséquences toute sa vie, que ce soit sur le plan personnel, professionnel ou médical. Caritas insiste sur le fait qu'il faut instruire très tôt les enfants afin d'atténuer les inégalités sociales et officiellement, le monde politique est consterné par ce rapport. Dans son éditorial, Vincent Bourquin relève que dans les faits, les politiques rechignent trop souvent à accorder des crédits aux crèches, ou à d'autres modes de prises en charge pré- ou parascolaire, quand ils ne coupent pas carrément dans le budget de l'enseignement.

Ainsi dans le canton de Vaud, où, dès cet automne, l'école obligatoire devra faire avec 8,5 millions de moins (soit l'équivalent de 200 postes d'enseignants en moins). Pas de miracle, ce sont les mesures de pédagogie compensatoire, les postes de médiateurs ou d'éducateurs scolaires, les actions de promotion de la santé, les cours d'appui ou d'informatique qui vont en faire les frais. Au détriment de qui ? Justement de ces enfants venant des milieux dits défavorisés. Ce n'est pas le meilleur signe de volonté d'enrayer la spirale de la pauvreté qui touche en Suisse 10 à 12% de la population, enfants compris.

"24 heures", 25 mai 2004

Les dépenses d'éducation augmentent en Suisse...

En 2001, la Confédération, les cantons et les communes ont investi 23,3 milliards de francs dans l'éducation. Les dépenses d'éducation ont ainsi augmenté, en termes réels, de 4,7% en un an. Il s'agit de la quatrième hausse annuelle consécutive. Les dépenses d'éducation représentaient 5,5% du produit intérieur brut en 2001, taux qui n'avait plus été atteint depuis 1993.

En Suisse, les cantons financent la moitié (52%) des dépenses publiques d'éducation, les communes un tiers (35%) et le reste est pris en charge par la Confédération (13%). La majeure partie de ces dépenses, soit 10,4 milliards de francs, est investie dans l'école obligatoire. 5 milliards de francs sont injectés dans la formation professionnelle et générale du degré secondaire II (gymnases) et 5,6 milliards de francs dans le degré tertiaire. La formation constitue avec la prévoyance sociale un des principaux postes budgétaires des pouvoirs publics. En 2001, 18% des dépenses totales de la Confédération, des cantons et des communes concernaient l'éducation.

Les dépenses d'éducation sont estimées à 110'000 francs par élève pour toute la durée de la scolarité obligatoire. La moyenne suisse par élève et par année se monte à 11'000 francs pour le degré primaire et à 15'000 francs pour le degré secondaire I.

Au degré secondaire II, un cinquième des jeunes choisissent de faire une maturité gymnasiale. Dans la plupart des cantons, les dépenses investies dans cette formation de trois à quatre ans dans les gymnases ou lycées publics se situent entre 50'000 et 70'000 francs par élève.

Communiqué de presse OFS, 17 mars 2004

Chic, une semaine sans télé !

C'est le défi qu'ont récemment relevé près de 300 familles genevoises, à l'instigation de huit associations de parents d'élèves du canton. Dans certaines familles, convaincre les enfants n'a pas été une mince affaire. Mais lorsqu'ils ont compris que des activités alternatives leur seraient proposées et surtout, qu'ils ne seraient pas les seuls dans le quartier, ils ont plus facilement accepté de signer le contrat distribué par les APE (et que certains n'ont pas hésité à scotcher sur le poste de TV lui-même). Aux pieds des immeubles, dans les quartiers, les parents se sont unis pour organiser des tournois de jeux en fin d'après-midi ou le week-end. Et le soir, dans les foyers, place à l'imagination sans limite des parents : une histoire, un match d'improvisation, un jeu de société ou une tournée de gâteaux faits maison. Les enfants n'y ont certainement pas perdu au change. Une semaine sans télé, c'est chouette et cela favorise le dialogue au sein des familles !

Une pause télévisuelle qui mériterait certainement d'être reconduite chaque année. Et si on les copiait ?

Tribune de Genève, 28.04.04

OUI, l'apé est très utile !

Vous avez été très nombreuses-eux à répondre au questionnaire joint à notre dernier bulletin. Seuls 9% des réponses estiment que l'apé est sans influence sur le plan régional, et 18 % voient l'apé cantonale sans influence sur le plan cantonal. Un sacré coup de chapeau à nos 42 groupes régionaux, et un large plébiscite pour les activités cantonales.

"Selon vous, quels devraient-êtré les buts (la raison d'être) de notre association ?" Les opinions des membres étaient bien réparties, avec une majorité (42%) plébiscitant un rôle de représentation et de défense des intérêts des parents auprès des autorités scolaires et politiques. Un tiers des répondants souhaite que l'apé informe les parents sur les systèmes éducatifs, 20 % attribue à l'apé un rôle de médiation dans les conflits avec les directions d'établissement ou les enseignants, et 11 % brigue une médiatisation de l'opinion des parents. Selon les 153 questionnaires reçus en retour, le comité cantonal doit viser à s'imposer au niveau politique comme " interlocuteur incontournable pour les mutations de l'école ". Message reçu !

A retenir aussi que 19 % des réponses demandent que l'apé fournisse un réseau de compétence en cas de conflit parents-école. L'Etat de Vaud a déjà mis sur pied un organe de médiation dans le domaine judiciaire et tout récemment un Bureau cantonal de la médiation santé. " Permanence famille ", organe d'information et de conseil entre les familles et les services publics, voit son existence menacée par les coupes budgétaires. Un Bureau centralisant les situations conflictuelles, dans le sens école-famille ou famille-école, serait souhaitable.... Nous allons relayer la demande.

Le questionnaire proposait aussi aux membres de "participer à la vie du comité régional/cantonal". Hélas, très, très peu de disponibilités annoncées... être parent aujourd'hui, c'est du plein temps !

Mais que fait l'apé !?

Justement, elle vous informe régulièrement, au travers de ce bulletin. L'apé agit aussi. Elle dialogue directement avec les autorités pour défendre les intérêts des parents et des élèves. Elle porte un regard critique, mais constructif, sur l'école vaudoise. Comment exactement ? Consultez notre rapport d'activités 2003 sur notre site www.ape-vaud.ch. Ajoutez à cela les activités des 42 groupes régionaux et celles de la FAPERT (Fédération des apé de Romandie et du Tessin) sur le plan intercantonal... Vous verrez que l'apé ne ménage pas ses forces.

Conseils d'établissement : la consultation est lancée

Dans le cadre de la démarche EtaCom et de la mise en œuvre des nouvelles dispositions sur la Loi sur le personnel, les rôles et les responsabilités des acteurs communaux et cantonaux ont été profondément modifiés sur toutes les questions touchant à l'école obligatoire. Ces changements rendent désormais nécessaire la suppression des commissions scolaires dont les compétences se sont vues restreintes au fil du temps.

Pour éviter que cette disparition n'entraîne avec elle un point d'ancrage indispensable de l'école dans la communauté locale, le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) a pensé créer une nouvelle

structure : les conseils d'établissements. Institué pour chaque établissement scolaire du canton, cet organe exercerait les compétences que le DFJ délègue au plan local et qui touchent directement à l'organisation de la vie scolaire, tels que les horaires. De surcroît, il pourrait aussi exercer des compétences que voudront lui déléguer les autorités communales.

L'apé a consacré le dossier de son bulletin n°127 (septembre 2003) aux Conseils d'établissement. Vous pouvez consulter ce bulletin via notre site www.ape-vaud.ch.

La procédure de consultation est lancée, le délai de réponse est fixé au 19 juillet. Si vous souhaitez vous exprimer à ce sujet, contactez-nous.

Le texte de l'avant-projet modifiant la Loi scolaire du 12 juin 1984 est disponible sur le site Internet www.dfj.vd.ch.

Cotisations

L'apé fonctionne sur un mode bénévole, sans aucun subside. 42 groupes régionaux et plus de 200 bénévoles défendent vos intérêts sur le plan régional et cantonal. N'oubliez pas de régler vos cotisations auprès de votre groupe régional !

Une partie de cette cotisation sert à financer les activités de l'apé-vaud et le bulletin trimestriel.

En payant de suite, vous limitez nos frais.

Les membres qui ne sont pas rattachés à un groupe régional reçoivent ces jours un appel de cotisation directement de l'apé-vaud.

Cha-lut Bergamotte !

C'est un dernier petit "chat-lu" que je vous fais là, faut bien que je songe à ma retraite depuis le temps que je cabotine dans ces lignes!

Et puis c'est pas tout, si je continue sur cette voie vous allez vous lasser, l'objectif sera "non atteint" et vous allez encore me filer une mauvaise note!

J'ai l'avantage, comme vous le savez déjà, de vivre dans une famille qui entre dans les tabelles des statistiques: un peu plus d'un enfant, deux exactement; deux parents en ce qui concerne le hors norme et en guise de paranormal on m'a donc affublée de deux chats, d'un lapin et d'un poisson rouge!

Jusque là rien de très spécial si ce n'est le don qu'ils ont de trébucher sur des enseignants très coriaces. Alors là, ils font très, très fort! ... c'est à croire qu'ils le font exprès.

Bon, pour le grand on est bien d'accord, 13 ans, 1.70m, 62kg, tout pousse sauf le cerveau, qui en est tout ballotté. C'est le big-bang! Il en a la langue qui gigote et elle ne reste pas dans sa poche; quand il se déplace ça m' fait l'effet d'un cataclysme.

Quand il est tombé sur un os (y a qu'à moi que ça plaît ce genre de chute!) en guise de professeure, l'agenda s'est transformé en véritable bombe à retardement avec des pouvoirs occultes sur les états d'âme familiaux. Il suffit d'ouvrir l'objet en question pour que les phrases assassines produisent tout leur effet, et pas des meilleurs!!!

Et mon pt'it copain qui attend encore et toujours le petit mot (Ah! le mot divin), qui constate combien il fait des progrès, une étincelle de reconnaissance qui ferait de lui un tout autre bonhomme.

J'en ai des bosses au cœur, moi, de les voir tous cabossés, malmenés.

L'ingrédient indispensable qui est la communication est relégué à la niche.

J'ai comme un doute qui m'assaille, j'en ai la virgule en suspension, l'enseignant passionné, impliqué, celui qui sait se remettre en question, est-il un mythe, une légende extraordinaire?

Est-ce encore une fabulation de ma maîtresse, celle d'un cerveau dérangé par les tourments du cursus scolaire de ses enfants?

Non, non! Que nenni! Je puis vous assurer que je décerne non pas la palme d'or (encore une histoire de plantigrade) mais bien "l'os d'or" à tous ceux qui au quotidien tiennent compte des aptitudes si différentes d'un élève à un autre et qui ont à cœur de leur transmettre la curiosité et le plaisir d'apprendre.

Je vais m'inscrire à un syndicat, histoire de revendiquer une vie de chien moins tourmentée par les aléas scolaires de mes petits copains. Par la même occasion, je demanderai un petit crédit pour tous ces parents qui ont sérieusement besoin, tout comme moi, de sortir leur museau au grand air!

Bergamotte



Mots d'été...

Collection " Carnets de nature " :

Plusieurs titres à disposition, livres en petit format de poche conçus pour être utilisés dans la nature :

- **Arbres des villes et des jardins** (Carnets de nature) par Hélène Appel-Mertiny et James Gourier.

Découvrir la végétation qui nous entoure que l'on habite en ville ou à la campagne.

Dès 7 ans aux éditions Milan

- **Jardinage : les fleurs** (Carnets de nature) par Renée Kayser et Nathaële Vogel.

Ce carnet d'activités permet à l'enfant de marier le plaisir de jardiner seul, avec celui d'offrir à ses proches des jardinières ou des plates-bandes colorées et odorantes. Comment faire pousser et entretenir les plantes fleuries dans un grand jardin, comme sur un simple balcon?

Dès 8 ans aux éditions Milan

Mon journal de vacances par Anne Weiss.

Colorier, dessiner, raconter et écrire ses vacances au travers d'un journal sympathique multi-activités et qui propose aussi des cartes postales à envoyer aux copains.

Dès 7 ans aux éditions Milan

Pinocchio de Collodi, illustré par Sara Fanelli.

Merveilleusement illustré et mis en page par Sara Fanelli, doté d'un coffret qui vient prolonger le dessin de la couverture,... et allonger le nez de Pinocchio lors du désemboîtage.

Une belle version du texte intégral traduit en 1917 par la Comtesse de Gencé d'un des plus grands classiques de la littérature.

A partir de 9-10 ans aux éditions Albin Michel

Petites & grandes fables de Sophios par Michel Piquemal.

Né de l'imagination de Michel Piquemal, voici Sophios : un vieux philosophe hors du temps, qui invente avec humour des fables pour ses jeunes élèves. Imprégnées de cultures diverses, ces 60 histoires inédites nous questionnent sur le sens qu'ont aujourd'hui les notions de liberté, de respect des lois, d'amitié, de différence, de destinée...

60 fables pour une entrée surprenante en philosophie.

Dès 10-11 ans aux éditions Albin Michel

Mon premier tour du monde par Florent Silloray et collectif d'illustrateurs.

Un premier atlas ludique avec des calques astucieux pour superposer diverses informations sur les cartes. Un livre pour découvrir les continents, les pays, leurs paysages et leurs cultures. Un premier tour du monde riche en informations, illustré de manière colorée et attrayante.

Dès 5-6 ans aux éditions Milan

Jamais content ! 15 nouvelles histoires pas comme les autres par Geert De Kockere.

Qui sont ces animaux qui parlent tout seuls, qui veulent voir la vie autrement, différemment, qui souhaitent changer la nature des choses... ou changer leur nature, tout simplement ? Ils sont étranges, nous dirons-nous, et pourtant nous leur ressemblons un peu...

Dès 8 ans aux éditions Milan

Jardin de sorcières par Bernard Bertrand et Frédéric Lisak.

Secrets de cuisine, de beauté, de médecine d'une sorcière jardinière. Secrets retrouvés dans un coffre enfoui dans un jardin oublié.

Il y a un carnet de bord, un carnet des secrets, un herbier et surtout des graines magiques à semer.

Dès 8 ans aux éditions Plume de carotte

Mondes rebelles junior par Elisabeth Combres et Florence Thinard.

Destiné aux adolescents et aux parents, cet ouvrage nous donne des clés pour connaître le monde actuel, les sources et la diversité des conflits dans le monde mais aussi leurs impacts sur l'équilibre mondial.

Un ouvrage indispensable qui permet de comprendre les informations reçues au quotidien, enjeux régionaux, internationaux, rivalités ethniques, religieuses et politiques.

Dès 12 ans env. aux éditions Michalon

Il existe aussi un site " Mondes rebelles " :

<http://www.mondesrebellesjunior.com/>

Idées d'activités pour cet été

Les spécialistes semblent nous annoncer un nouvel été caniculaire. Alors pour ne pas être pris de court, voici quelques idées "fraîcheur" pour les vacances :

Les gorges de Covatannaz

Commencez par laisser la voiture à la gare de Vuiteboeuf et prenez le petit train jusqu'à Ste-Croix (durée du trajet 26 minutes - Fr. 3.30 avec l'abonnement 1/2 tarif, gratuit pour les enfants avec la carte Junior). Attention, soyez attentifs : il n'est pas rare d'apercevoir des chamois dans les rochers, le long du chemin de fer.

Avant d'entamer la descente, n'hésitez pas à emmener vos enfants à l'espace-jeu du CIEL : installé dans un ancien bâtiment industriel, situé juste à droite en sortant de la gare, vous y trouverez toutes sortes de jeux de sociétés, mais aussi billard, ping-pong, mini-golf, fléchettes, et pour les plus jeunes: toboggan, cubes en mousse, etc. Le tarif d'entrée est modeste (15.- par famille) et le plaisir toujours au rendez-vous. Renseignements 024 454 40 50.

En sortant de la gare, suivre un moment la voie ferrée, dépasser la station d'épuration, et vous tomberez sur le sentier qui s'engage dans les gorges. Le défilé est parfois impressionnant, le sentier jamais lassant et surtout ça descend! Les enfants ne s'ennuient pas et aux endroits les plus critiques, des barrières de protection ont été installées. Plus on descend, plus les gorges s'évasent et le sentier rejoint bientôt la rivière au milieu d'une clairière parsemée de curieux rochers creusés par l'eau : c'est l'endroit idéal pour pique-niquer (grillades possibles). Une petite demi-heure vous ramènera à la gare de Vuiteboeuf.

Ne pas manquez un arrêt à la laiterie du village, qui a lancé et commercialisé les fameuses tommes à l'ail des ours ou au basilic... un régal de fraîcheur pour les papilles !

Durée de la balade : 2h30 à 3h00, arrêts non compris.

Et pour un jour de pluie :

Excursion à Berne, capitale fédérale

Le musée de la communication est mal connu de ce côté-ci de la Sarine. Et pourtant, dans le genre musée interactif, pour tous les âges (dès 4 ans), c'est un must : un musée où l'on peut (presque) tout toucher, à découvrir absolument. Des exemples ? Saurez-vous décrire à votre compagnon, aux commandes d'une grue, ce qu'il doit faire pour prendre des cubes (qu'il ne voit pas) et les poser les uns sur les autres (et ceci uniquement avec des gestes) ? Fou-rire garanti. Sinon, essayez-vous à l'écriture d'une lettre avec une vraie plume d'oiseau ou une plume comme en utilisaient nos grands-mères. Envoyez un pneumatique, un téléx, utilisez la messagerie morse, ou l'internet pour communiquer votre message à votre correspondant qui vous répondra par le même moyen. Tout au long de l'exposition, des bornes interactives vous poseront des questions et à la fin, une machine déterminera quel type de communicateur vous êtes, diplôme personnalisé à l'appui. Pour terminer, ne manquez pas de créer votre propre timbre-poste à l'espace philatélie.

Musée de la communication, Helvetiastrasse 16, 3000 Bern 6.
Tél : 031 357 55 55. Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 17h.
Site internet : www.mfk.ch

Dans le même quartier, on peut visiter le zoo de Dählhölzi, le musée d'histoire naturelle, le musée des Alpes ou le musée d'histoire (lequel propose plein d'animations pour les enfants, sur le Moyen-Age, les indiens ou les celtes, les mercredis et les week-end d'été). Renseignements : www.museen-bern.ch.

La Cité des Spectacles et la Roulotte Enchantée

La Cité des Spectacles se déroule chaque été sur l'Esplanade de la Cathédrale avec le Marché aux Jouets et des spectacles tous publics. Les animations, ateliers et spectacles de la Roulotte Enchantée se déroulent dans 6 lieux différents. Infos pratiques : www.animcite.ch, tél. 021 312 45 65

FGL

Bulletin d'inscription pour devenir membre de l'apé

(qui comprend l'abonnement au bulletin de l'apé-vaud)

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

à renvoyer au comité cantonal (av. de Rumine 2, 1005 Lausanne)

**Vous avez déménagé ou en avez l'intention.
Faites-le nous savoir, pour que nous puissions
vous informer de l'existence du groupe apé
le plus proche.**

impressum bulletin réalisé par Fabienne Gogniat Loos (FGL), Christiane Lavanchy (CL), Réka Serdaly (RS) **illustrations** Les copains de Bergamotte
mise en page M. Raffaele Amigoni - Imprimerie Afonso, Lonay **tirage à 6'400 exemplaires**
étiquetage et routage La Morgette, Morges